



Demande de créance rejeté

Par JULIEM

Bonjour,

J'ai travaillé en tant que freelance pour une entreprise pendant 2 ans et demi. L'entreprise étant en redressement judiciaire nous avons décidé de mettre fin à notre collaboration. Sauf qu'il ne m'on jamais réglé m'a dernière facture. Après de nombreuse relance et une mise en demeure, la responsable de l'entreprise me dit qu'il faut que je fasse une demande de créance auprès du mandataire car il son en liquidation judiciaire. J'ai donc effectué cette demande avec tous les documents prouvant qu'il me devait le règlement de ma facture (mails, facture, mise en demeure ect...)

Au bout de 6 mois et de nombreuse relance (et un changement de mandataire) ma demande à été refusé. Puis je contesté cette décision? Puis je me tourner vers un autre moyen?

Merci

JM

Par Nihilscio

Bonjour,

Vous ne dites rien des motifs de refus. Si votre créance est contestée sur le fonds, vous avez un recours mais s'il est impossible de la payer par manque d'actifs, il n'y a rien à faire.